

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1984)
Heft: 754

Artikel: Surveillance des prix : les urnes, les patrons et la démocratie
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1017229>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1984: le tunnel

partisans d'une surveillance accrue du monde bancaire. Avec à la clef, malgré des bonnes intentions affichées pendant la campagne, des banquiers plus réticents que jamais à une révision substantielle de la Loi sur les banques, en discussion prolongée (avant et après le scrutin). Dame! Le peuple n'a-t-il pas clairement donné son feu vert à la place financière...

Energie: ni politique d'envergure d'économies d'énergie, ni coup d'arrêt au nucléaire. Avec à la clef, de louables intentions du Conseil fédéral, sympathiquement sensibilisé aux problèmes posés par l'organisation d'une utilisation raisonnable des ressources énergétiques, mais prêchant manifestement dans le désert de la liberté du commerce et de l'industrie (de l'énergie). Et des producteurs d'électricité qui montent à nouveau au front pour créer le fait accompli de la consommation de courant. Dame! Le peuple n'a-t-il pas tranché en faveur d'une diversification des sources d'énergie par le nucléaire...

Protection de la maternité: sanglant échec de la solidarité, l'idée du «congé parental» gelée pour une décennie. Avec à la clef, une révision (toujours en cours) de la loi sur l'assurance-maladie placée sous le signe du «statu quo» et des «économies», malgré les promesses faites pendant la campagne. Dame! Le peuple n'a-t-il pas clairement donné son aval à une réforme croupion de l'assurance-maladie...

Quatre initiatives cruciales, et bien davantage que quatre refus populaires: toutes les conditions sont en fait réunies aujourd'hui pour bétonner les positions conservatrices. Le bilan est d'autant plus négatif que les campagnes d'«information» des opposants ont quasi systématiquement éludé le fond des problèmes, tournant sur les mêmes thèmes, calculés sur mesure pour provoquer un

réflexe de repli et de recroquevillement devant la «nouveau», peur du chômage, refus des impôts supplémentaires, méfiance vis-à-vis de l'Etat, etc., etc.

Pour la gauche, au sens large, le blocage après ces défaites successives, est d'autant plus sévère que les bonnes volontés militantes se sont usées dans les échecs. Et même si l'on sait que les avancées du progrès social se font par phases, il faut bien admettre que le tunnel actuel est spécialement som-

bre et long. Trop simple, dans ces conditions, de gémir sur ces nouvelles portes ouvertes à l'exercice de l'arrogance des détenteurs du pouvoir économique et politique. Le plus urgent serait de se demander s'il était bien indiqué de fournir des armes à l'adversaire dans le climat actuel, et surtout s'il n'est pas possible de trouver l'oreille de celles et ceux qui ont vraiment besoin d'une amélioration de leurs conditions de vie qu'en pratiquant une surenchère politique systématique.

INITIATIVES

Du bon usage des défaites

Les défaites favorisent-elles au moins l'apprentissage de la réalité politique? On peut en douter en voyant fleurir les propositions extrêmes que la gauche politique et syndicale s'empresse d'appuyer. De peur d'affirmer ses propres conceptions, ou plus prosaïquement parce qu'elle n'en a plus guère, de convictions?

La protection efficace de la maternité ne se réalisera pas, et une protection tout court risque bien de ne pas voir le jour. Car cette révision de la loi sur l'assurance-maladie que les adversaires de l'initiative ont tant invoquée

pour justifier leur opposition, rien ne permet de croire qu'elle donnera un résultat substantiel. Les femmes de l'OFRA, promotrices de l'initiative, en visant haut, ont probablement tout perdu. Scénario classique.

Or une initiative, sans le volet du congé parental, aurait fait un malheur. Il suffisait, pour s'en convaincre, d'écouter autour de soi, tout au long de la campagne.

Et le Parlement n'aurait pu tergiverser. Après quarante ans d'attente, l'assurance-maternité serait née.

La question est toujours la même: améliorer le sort des gens, chercher un résultat ou se cader dans ses principes? En politique, l'exigence de pureté est de faible rentabilité.

J. D.

SURVEILLANCE DES PRIX

Les urnes, les patrons et la démocratie

Or donc, le 28 novembre de l'an de grâce 1982, le peuple suisse et les cantons acceptaient une initiative sur la surveillance des prix. Evénement considérable à deux égards au moins; d'abord par sa rareté: les initiatives acceptées comme on sait, se comptent sur les doigts d'une main; ensuite, par la qualité des propositions portées par les associa-

tions de consommatrices. Bref, le premier round gagné, il fallait ensuite poursuivre sur la lancée populaire et accompagner la loi d'application indispensable dans son processus de mise au point, aussi tortueux que parlementaire.

Deux ans après, on en est toujours à la phase juridique préliminaire et manifestement, malgré le vote, rien n'est encore acquis.

Preuve en est la position, entre autres, de la très patronale Société pour le développement de l'économie suisse (Sdes) sur le sujet! Appelée, comme de multiples organisations «intéressées», à donner

son avis sur le projet de loi, la Sdes s'exécute avec une franchise toute démocratique qui ravira les citoyennes et les citoyens qui ont cru régler le problème sur le fond en donnant leur voix à l'initiative. Nous vous passons les analyses de détail, voici la position patronale dans sa limpidité, nous citons:

Du seul point de vue de notre régime d'économie de marché, le projet de loi sur la surveillance des prix est malvenu. L'article constitutionnel 31 septies voudrait qu'on légifère sur une matière qui par la force des choses, se laisse très difficilement enfermer dans une loi. De plus on applique ainsi de sérieuses restrictions supplémentaires à la liberté du commerce et de l'industrie. Les milieux de l'économie considèrent non sans raison que par principe, une telle loi n'a pas sa place dans un

système comme le nôtre. Les auteurs de l'initiative, qui réclament une surveillance des prix aussi étendue que possible, défendent une position diamétralement opposée. Mais comme cette loi concerne essentiellement l'économie, ce sont surtout les intérêts de celle-ci qui doivent être pris en compte. Au stade initial actuel, il s'agit au premier chef de minimiser autant que possible les sujets de mécontentement, autrement dit de réduire au minimum absolu les nouvelles contraintes qui seront infligées à l'activité économique.

Excusez-nous, Messieurs de la Sdes, d'avoir osé voter sur un sujet qui, manifestement, vous était réservé. Excusez-nous encore d'avoir, par notre vote, contrevenu aux règles les plus élémentaires du «régime d'économie de marché» sacro-saint!

ÉCOLE VAUDOISE

La réforme réformée

L'échec, deux contre un, de l'initiative scolaire devant le 30% du corps électoral vaudois peut être commenté de deux points de vue: la réaction aux propositions pédagogiques contenues dans l'initiative et le fonctionnement de la démocratie directe.

Sur le détail des principes pédagogiques, il n'y a pas lieu de revenir. Mais on constate que les Vaudois, seuls en Suisse romande, restent attachés à une sélection précoce (entre 10½ - 11½), hiérarchisent les divisions, de la prégymnasiale, noble, à la pratique, déclarée estimable, mais où l'on case tous les enfants qui n'ont pas franchi les barrages. Le canton de Vaud aime retrouver son image dans certaines professions libérales (droit, lettres, médecine, théologie) tout en rêvant des anciennes «prim-sup». Rêve: parce qu'une des faiblesses de la loi acceptée, c'est de n'avoir pas osé poser les fondements d'une solide «école moyenne». Conservatisme, sans innovation.

L'initiative fut intéressante à observer quant au fonctionnement de la démocratie directe. Contrairement à ce que ses adversaires ont dit et répété, elle n'était pas politisée et l'organisation de la campagne ne fut pas portée par la permanence d'un parti politique.

On imagine mal ce que signifie pour des hommes et des femmes qui ont des obligations professionnelles une campagne de cet ordre.

Comment trouver 80 000 ou 100 000 francs? Le seul montant politique, celui du parti socialiste, fut de 10 000 francs. On n'arrive pas à 40 000 francs avec les montants des associations partenaires. Or il faut faire une affiche, un tract, un bulletin d'information, organiser huitante conférences ou débats.

L'APPAREIL DES OPPOSANTS

Les opposants, eux, avaient à leur disposition: une organisation gouvernementale, le Département de l'instruction publique engageant ses cadres, à plein temps, dans la campagne, l'appui de toute la presse, y compris de Radio L, des relais économi-

ques (Groupements patronaux, Chambre vaudoise d'agriculture), l'appui des permanents des partis politiques de l'Entente bourgeoise qui organisaient la campagne, un financement large par le canal des partis, l'intervention des professionnels de la publicité.

DÉRAPAGES

Admettons que cette disproportion fasse partie de l'ordre des choses. Mais pour ceux qui détiennent le pouvoir économique et le pouvoir politique, elle autorise des dérapages et un laisser-dire. Par tract, affiche ou texte rédactionnel, vous pouvez affirmer n'importe quoi et son contraire. Le record a été atteint par la Société vaudoise des maîtres secondaires — rien n'étant pire que la perversion intellectuelle! — déclarant, par gros pavé publicitaire, que cette structure scolaire, que connaissent, quant à l'âge d'orientation, dix-neuf cantons suisses, allait entraîner dans le canton de Vaud une diminution des prestations aux personnes âgées! (*sic*).

Impôts augmentés, chômage favorisé, fermeture des écoles de villages, des collèges, maintien des examens, école politisée, vous pouvez tout dire, si ces affirmations à l'emporte-pièce ont la caution directe ou indirecte de gens honorables et de l'officialité. Comment réagir sans presse indépendante? Par quelques pavés coûteux, dont on dira «qui répond, appond».

On est arrivé aux limites, on a dépassé les limites de la démocratie directe conçue comme devant rester à portée de citoyens indépendants.

Demeurera l'exception de sujets écologiques animés pas des campagnes à la manière de Franz Weber! C'est insuffisant pour vivifier une démocratie. Et l'on risque une dépolitisation accrue de gens qui ont pourtant l'esprit indépendant et civique.

A. G.